

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : **Professionalité infirmière émergente - Posture d'auteur.e/ Interprofessionnalité - 3.1 PT (FDS D)** d'auteur.e/ 2026-2027

Code : S.SI.370.3520.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire.

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☒ Cb1 ☒ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

*En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1)

*En accompagnant, soutenant et guidant les membres de l'équipe intra professionnelle (Cb2)

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☒ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

*En garantissant que chaque patient·e/ client·e est au centre de la démarche de soins (Db1)

*En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☐ Fb1 ☒ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

*En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☐ Gb3 ☐ Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

*En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2)

Objectifs généraux d'apprentissage / apprentissages critiques

- Révéler un exercice de pensée critique sur la responsabilité professionnelle par l'analyse d'une pratique clinique infirmière située mobilisant divers prismes de références en sciences infirmières et en sciences humaines et sociales.
- Manifester un positionnement professionnel raisonné et assumé en témoignant à être responsable dans l'environnement complexe de la pratique clinique infirmière (dimensions personnelles, interpersonnelles, institutionnelles, communautaires, politiques et processus de leadership transformationnel).
- Adopter une posture favorisant la gestion de conflit dans les équipes interprofessionnelles.

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- La professionnalité émergente, développement professionnel, déploiement postural
- L'éthos professionnel, le soi professionnel.
- L'exercice de la responsabilité professionnelle : diversité et complexité des niveaux d'analyse et d'action dans les champs de la pratique clinique infirmière.
- La socialisation estudiantine et engagement singulier dans la communauté.
- Les responsabilités juridiques en lien avec l'exercice d'une profession de la santé
- La couverture des soins de santé par les assurances sociales
- Gestion de conflits

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ Ecrit sur table | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : Evaluation continue |
| ☐ | ☒ Dossier écrit de groupe EIP | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Alligood, M. R. (Éd.). (2022). *Nursing theorists and their work* (10ème éd.). Elsevier.

Arminjon, M., & Maulini, S. (Éds.). (2023). *Inégalités de santé : Fondements historiques et enjeux contemporains de l'épidémiologie sociale*. Georg éditeur.

Beauchamp, T.L., & Childress, J.F. (2008). *Les Principes de l'Éthique Biomédicale* (5ème éd.). Oxford University Press.

Chinn, P., Kramer, M., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge development in nursing* (11^e éd.). Elsevier, Inc.

Conseil International des Infirmières. (2025). *Révision des définitions des « soins infirmiers » et « infirmière » : rapport final du projet, juin 2025*. Conseil International des Infirmières. https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN_Definition-Nursing_Report_FR_Web.pdf

Conseil international des infirmières. (2021) *Code déontologique du CII pour la profession infirmière*.

Christinat, R. (2019) Le procès en responsabilité civile médicale. *Mise en œuvre en procédure civile et administrative*. Collection Neuchâteloise, Helbling Lichtenhahn Verlag, Bâle.

Jorro A, De Ketele J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck.

Kim, S. K. (2015). *The Essence of Nursing Practice: Philosophy and Perspective*. Springer.

Kohlrieser, G. (2007). Six essential skills for managing conflict. *Perspectives for managers*, 149, 1-3.

Péoch, N., Ceaux, C. Les valeurs professionnelles, une composante de la stratégie d'implication organisationnelle des professionnels de santé. *Recherche en soins infirmiers*, mars 2012 ; 105 : 53-66, p.55

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Morgane Gilliland

Descriptif validé le 09.09.2026 par la doyenne Gora Da Rocha

